



Comité Départemental d'Action Laïque

77 Quai Cavelier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26

Rouen, le 21 juin 2013

Objet : respect de l'école publique

Monsieur Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale,

Vous avez adressé par courrier daté du 18 juin des recommandations portant sur les fournitures scolaires. Vous faites référence au BO n°22 du 30 mai 2013 - circulaire n°2013-083 du 29/05/2013 et vous reprenez les termes du Ministre sur la refondation de l'école de la République.

Or, votre courrier est adressé à la fois aux directeurs des écoles publiques et privées de notre département. Nous sommes surpris et indignés que le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale considère les écoles privées comme des écoles de la République.

Espérant que vous ne ferez plus cette confusion, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, à mes salutations respectueuses et laïques.

Pour le bureau départemental
Joëlle Ayache
Présidente du CDAL 76